

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le

ID : 059-215904707-20260427-202631-DE



**Note de Présentation synthétique du Budget Primitif 2026**  
Adopté lors de la séance de Conseil Municipal du 27 Avril 2026

Les objectifs poursuivis du budget présenté se traduisent par la volonté de maîtriser les dépenses de fonctionnement, tout en gardant une stabilité fiscale et par un programme d'investissement essentiellement centré sur les travaux permettant de générer des économies d'énergie avant de compenser les dépenses de fonctionnement qui y sont liées.

Le budget primitif 2026 s'équilibre comme suit :

**En dépenses et recettes de fonctionnement : 2 014 895,45 € contre 1 910 921,73 € inscrits au budget prévisionnel 2025.**

**En dépenses et recettes d'investissement : 548 779,24 € contre 681 926,09 € inscrits au budget prévisionnel 2025.**

**Le plan comptable adopté est la M57 abrégée**

**Il est autorisé la fongibilité des crédits dans la limite de 7,5% pour chacune des sections (hors dépenses de personnel – chapitre 012),**

## I : Section de Fonctionnement

### Recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement d'un montant 2 014 895,45 € se présentent comme suit :

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le

ID : 059-215904707-20260427-202631-DE



Chapitre	FONCTIONNEMENT RECETTES	BP 2025 (pour rappel) en €	Montant BP 2026 en €
002	Résultat de fonctionnement reporté	232 407,29	363 525,45
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	119 180,00	137 000
73	Impôts et taxes	150364,00	147 364,00
731	Impositions directes	936 950,00	937 658,00
74	Dotations, subventions et participations	408 820,44	369 348,00
75	Autres produits de gestion courante	63 000,00	60 000,00
77	Produits exceptionnels	200.00 €	0
<b>Total section FONCTIONNEMENT RECETTES</b>		<b>1 910 921,73 €</b>	<b>2 014 895,45</b>

Suite au passage en M57, création d'un nouveau chapitre, le 731 « impositions directes » qui divise « impôts et taxes »

Certaines imputations qui se trouvaient au chapitre 77 « Produits exceptionnels » figurent maintenant au chapitre 75. Le chapitre 77 « Produits spécifiques » ne comprend à présent que des opérations comptable particulières, comme par exemple l'annulation de mandats sur exercices antérieurs ou encore produits de cessions d'immobilisations.

## Produits des impôts locaux 2026

Une stabilité fiscale depuis 2014 avec des taux inchangés :

**Taxe foncière sur les propriétés bâties : 42.71 % soit un produit attendu de 704 715 €**

**Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 59.81% soit un produit attendu de 26 974 €**

**Taxe d'habitation (résidences secondaires) : 20,42% soit un produit attendu de 5 003 €**

## Evolution des recettes de gestion

Envoyé en préfecture le 30/04/2026

Reçu en préfecture le 30/04/2026

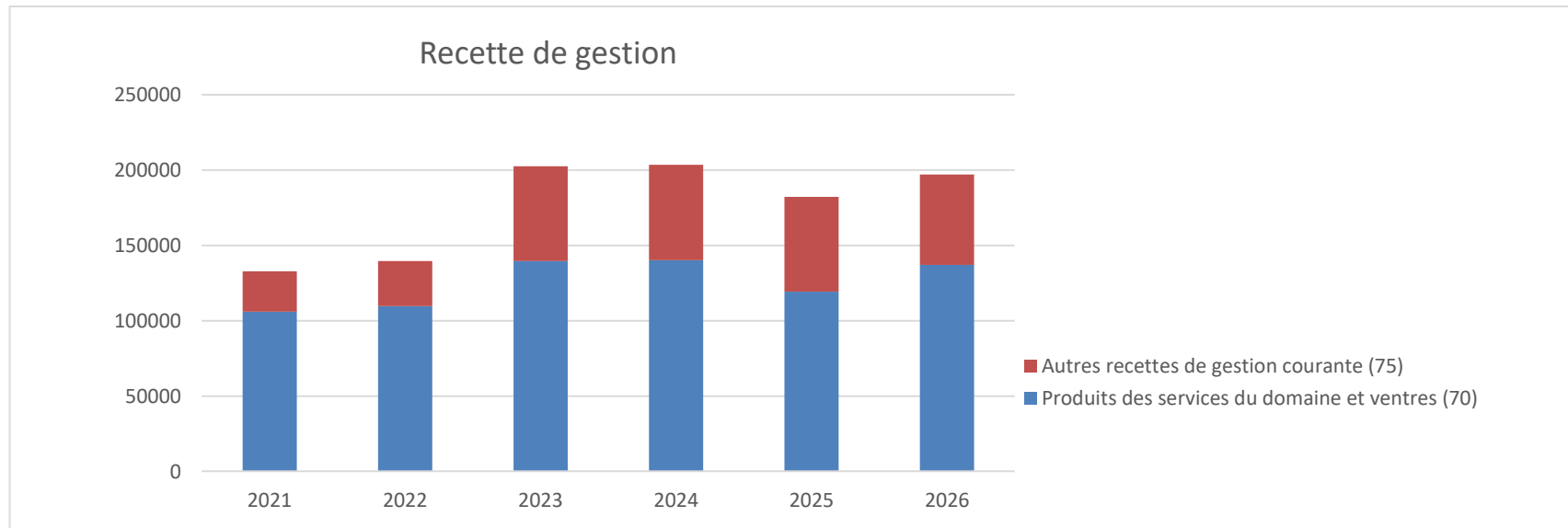
Publié le



ID : 059-215904707-20260427-202631-DE

Les recettes de gestion de la collectivité sont la somme des produits des services du domaine et vente (chapitre 70) et des autres produits de gestion courante (chapitre 75). Les prévisions 2026 sont ajustées en fonction de la nouvelle nomenclature M57, des recettes au chapitre 75 émanent de recettes antérieurement affectées au chapitre 77

Estimation de l'évolution des recettes de gestion courante						
Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Produits des services du domaine et ventes (70)	105994,25	109674,84	139500	140197	119 180	137 000
Autres recettes de gestion courante (75)	26846,43	29827,2	63000	63315	63000	60 000



## Dépenses de Fonctionnement :

Les dépenses de fonctionnement d'un montant de 2 014 895,45 € se présentent comme suit :

Chapitre	FONCTIONNEMENT DEPENSES	Montant BP 2025	Montant BP 2026
011	Charges à caractère général	597 980,00€	632 722,00€
012	Charges de personnel et frais assimilés	926 600,00 €	942 000,00 €
014	Atténuation de produits	28 184.00 €	28 184.00 €
65	Autres charges de gestion courante	128 483,00€	125 085,00 €
66	Charges financières	6 105,60€	6 105,60€
67	Charges exceptionnelles	500.00 €	200.00 €
68	Dotations aux provisions semi-budgétaires	200,00 €	80,00 €
023	Virement à la section d'investissement	222 869,13 €	280 518,85€
<b>Total section FONCTIONNEMENT DEPENSES</b>		<b>1 910 921,73€</b>	<b>2 014 895,45 €</b>

Les charges à caractère général (chapitre 011) regroupent les achats courants, il est quasiment stable par rapport à 2025.

Le chapitre 65 (autres charges de gestion courante) regroupe les subventions aux associations, au CCAS et les dépenses relatives aux indemnités des élus.

Le chapitre 012 regroupent les dépenses liées aux charges du personnel. Les dépenses liées à la rémunération principale tiennent compte de la consolidation des effectifs et des hausses obligatoires (glissement vieillesse technicité GVT, cotisations URSSAF, revalorisation du PPCR,...) et de l'augmentation du point d'indice sur l'année entière. Les charges de personnel ont par nature une croissance plus importante que les autres charges du fait de la prise en compte du Glissement Vieillesse Technicité : avancement de grade et d'échelons ainsi que l'augmentation des charges CNRACL de 3%. Il est en augmentation car il est prévu le recrutement d'agents en CDD ou titulaires en remplacement des agents qui étaient auparavant en contrats aidés afin de pouvoir assurer l'encadrement nécessaire des services périscolaires et extrascolaires

Pour l'ensemble de ces comptes, il s'agit d'enveloppes plafonds que la commune s'emploiera à ne pas dépasser.

## L'autofinancement :

L'autofinancement se compose du virement à la section d'investissement et de l'affectation du résultat de fonctionnement de l'année N-1.

	2025	2026
Virement à la section d'investissement	222 869,13€	280 518,85 €
Affectation du résultat	232 407,29€	365 525,45 €
Total	455 276,42 €	646 044,30 €

## II : Section d'investissement

### Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'élèvent, pour 2026 à 548 779,24€

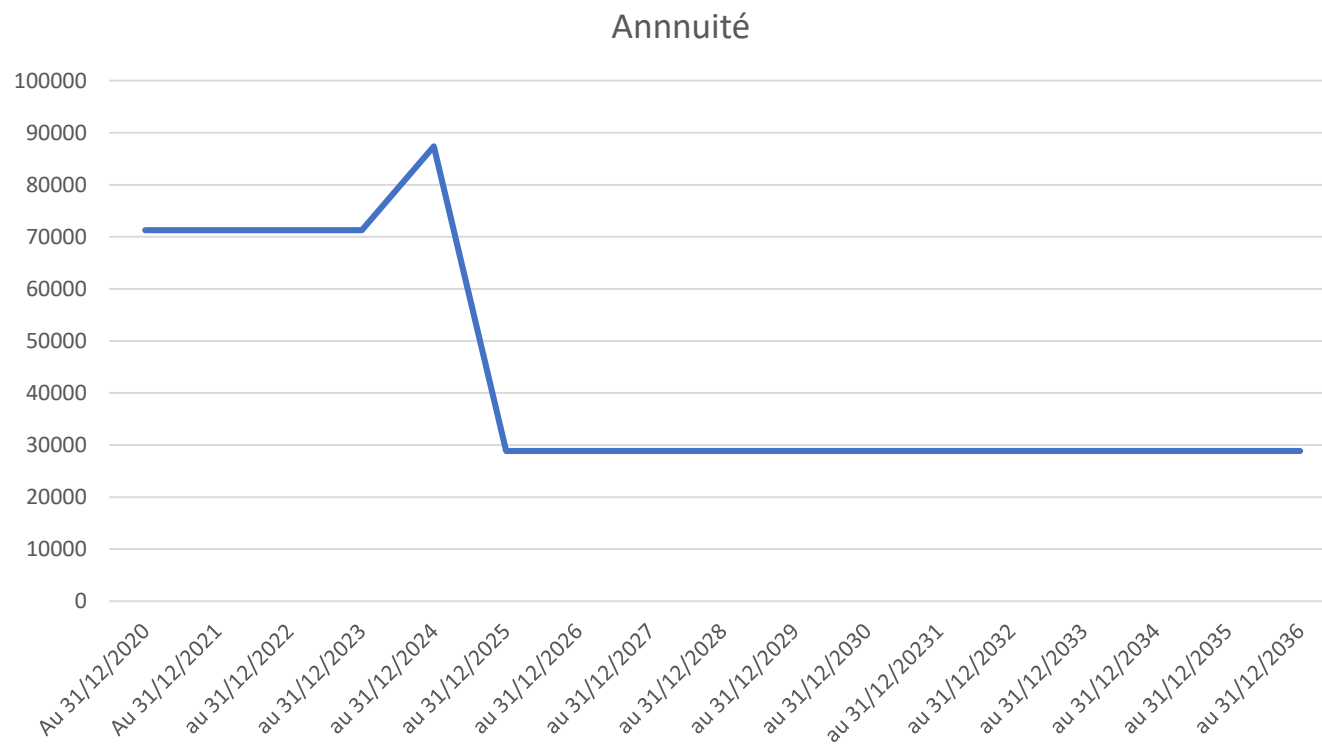
Les recettes pour financer les investissements comprennent :

- Le virement de la section de fonctionnement (épargne brute ou capacité d'autofinancement)
- Les recettes propres : subventions, dotations, FCTVA
- Les emprunts

Chapitre	INVESTISSEMENT RECETTES	Montant BP 2025	Montant BP 2026
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00€	49 876,39 €
021	Virement de la section de fonctionnement	222 869,13 €	280 518,85 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	106 255,92 €	29 477,00 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	156 219,04 €	0,00 €
13	Subventions d'investissement	196 482,00 €	188 757,00 €
165	Emprunts et dettes assimilés	100,00€	150,00€
<b>Total section INVESTISSEMENT RECETTES</b>		<b>681 926,09 €</b>	<b>548 779,24 €</b>

# Prévision de l'endettement

Etat de la dette																	
	Au 31/12/2020	Au 31/12/2021	au 31/12/2022	au 31/12/2023	au 31/12/2024	au 31/12/2025	au 31/12/2026	au 31/12/2027	au 31/12/2028	au 31/12/2029	au 31/12/2030	au 31/12/2031	au 31/12/2032	au 31/12/2033	au 31/12/2034	au 31/12/2035	au 31/12/2036
Annuité	71286,19	71286,19	71286,19	71286,19	87392,21	28 867,00	28 867,00	28 867,00	28 867,00	28 867,00	28 867,00	28 867,00	28 867,00	28 867,00	28 867,00	28 867,00	28 867,00
Capital restant dû	280 848,81	211 275,80	141 278,39	376 134,00	305 280,00	282 518,00	259 302	235 621,00	211 466,00	186 828,00	161 697,00	136 064,00	109 918,00	83 250,00	56 047,00	28 301,00	0,00



Envoyé en préfecture le 30/04/2026

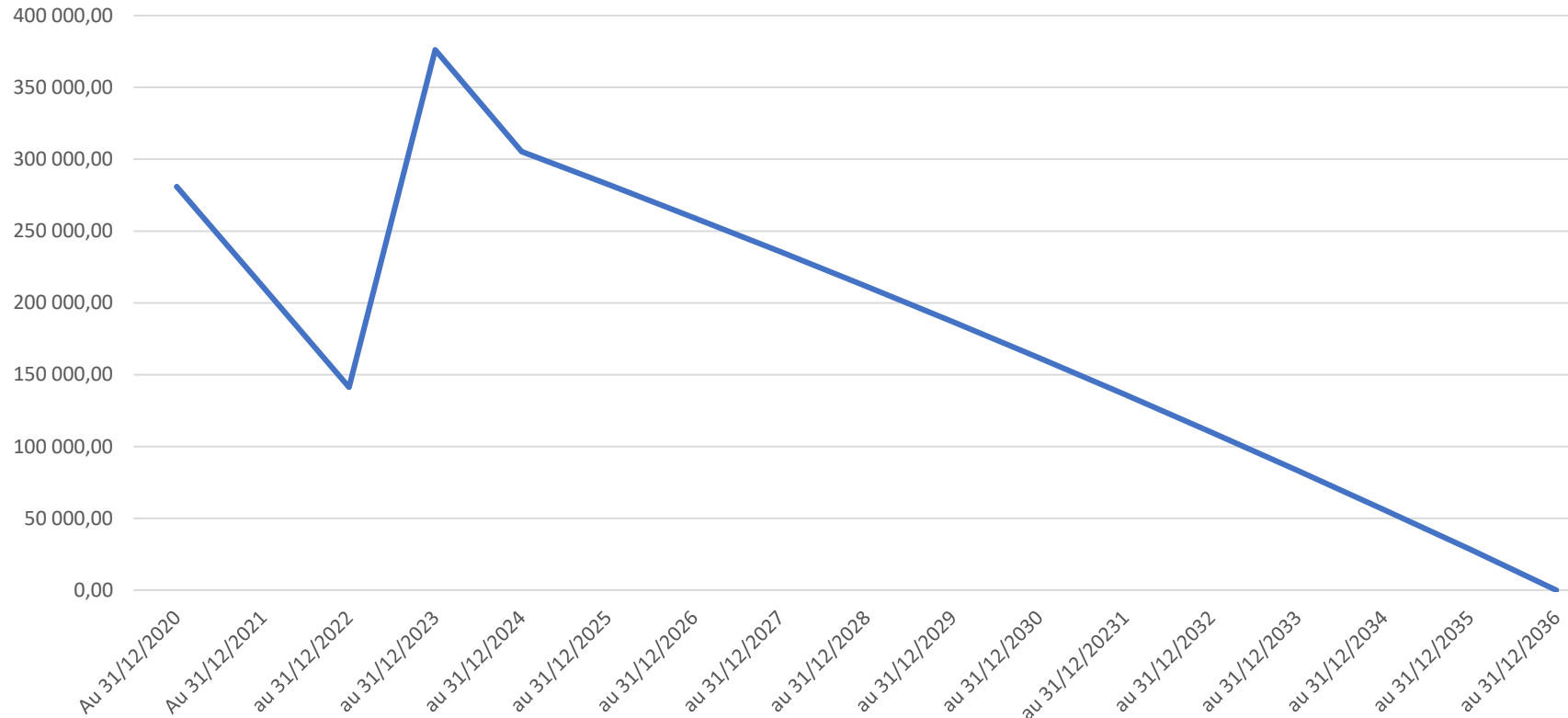
Reçu en préfecture le 30/04/2026

Publié le

ID : 059-215904707-20260427-202631-DE



### Capital restant dû



## Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent, pour 2026 à 548 779,24€

Sont prévues, entre autres, les dépenses liées aux travaux suivants :

Article 21312 : 10 000 : école

Article 2131 : 156 000 € : éclairage des bâtiments avec passage au LEDS

5000 € pour l'alarme incendie, 20 000 € pour le contrôle d'accès aux bâtiments, 5000 € pour l'Eglise

Article 2188 : 10 000 € : cuve à eau

Le remboursement de l'annuité de l'emprunt réalisé en 2025 pour la rénovation du parc d'éclairage public

## Dépenses d'investissement

	INVESTISSEMENT DEPENSES	Montant BP 2025	Montant BP 2026
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	156 219,04 €	0,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	22 911,55 €	23 367,00 €
20	Immobilisations incorporelles	800,00 €	800,00 €
21	Immobilisations corporelles	501 995,50€	524 612,24 €
<b>Total section INVESTISSEMENT DEPENSES</b>		<b>681 926,09 €</b>	<b>548 779,24 €</b>

# Les principaux rations

- Dépenses réelles de fonctionnement / population : 853,95 €
- Recettes réelles de fonctionnement / population : 813,08 €
- Dépenses d'équipement brut / population : 248,89 €
- Encours de la dette / population : 140,07 €
- DGF / population : 130,97 €